

Plechtige openingszitting
Audience solennelle de rentrée
01.09.2022 – DISCOURS DU PREMIER PRESIDENT

(discours d'ouverture de l'audience solennelle par le premier président)

Mijnheer de Procureur-generaal,
Madame le Greffier en chef,
Messieurs les Bâtonniers,
Mijne heren Stafhouders,
Mesdames, Messieurs,
Dames en Heren,

Het hof van beroep te Brussel heeft zich sinds 2019 gemoderniseerd. Maar die beweging is afgebroken in 2020. Door de pandemie zijn we geconfronteerd met een lock down en vervolgens met verschillende isoleringen. Daardoor zijn we slechts beperkt samen kunnen komen, wat een gewoonte werd in 2021.

Nonobstant ces obstacles, la cour d'appel a poursuivi sa modernisation afin d'apporter une réponse digne aux demandes de ses nombreux justiciables.

Toutefois, force fut de constater que le cœur du problème ne se situait guère – enfin pas exclusivement – dans un manque d'organisation : les locaux et les carences dans l'application de la loi sur les cadres et l'inadéquation totale de ses effectifs et moyens à ce qui devraient être ceux d'une haute juridiction d'un ressort de capitale fédérale, européenne, internationale, communautaire et régionale, imposèrent de frapper aux portes extérieures.

De buitenwereld zijn zij die over de middelen van het hof van beroep te Brussel beslissen: de Regie der Gebouwen, de FOD Justitie, het kabinet van de minister van Justitie, het College van de hoven en rechtbanken. Niets bewoog, terwijl het hof van beroep al decennia lang in crisis verkeerde. Ik heb dan ook de Hoge Raad voor de Justitie om een audit verzocht. Hij heeft daarin toegestemd. De audit is tijdens het afgelopen gerechtelijk jaar uitgevoerd.

In de lente van 2022 heeft de Hoge Raad een ontwerpverslag opgemaakt. Het directiecomité van het hof heeft daarop gereageerd; het heeft uitgebreide en gedetailleerde opmerkingen gemaakt. Onze opmerkingen vormen een bijlage bij het definitieve verslag van juli 2022. Ik nodig u dan ook uit om het verslag samen met zijn bijlagen te lezen. Het verslag kondigt een verlenging van de audit aan.

Ce rapport provisoirement définitif n'est évidemment pas à la hauteur de nos espérances, notamment dans sa non-affirmation claire que Bruxelles en sa qualité de capitale a de nombreuses exclusivités mais surtout spécificités qui engendrent une complexité dans les dossiers à traiter laquelle requiert un temps de traitement plus long. Cette difficulté des autorités à reconnaître l'évidence est un fait, certes surréaliste mais un fait auquel nous devons faire face avec calme et sérénité. Or, la complexité et l'extranéité sont un quotidien à nul autre pareil.

Ce rapport a toutefois le mérite d'exister et de pointer le manque criant de moyens mis à la disposition des professionnels pour satisfaire un justiciable avant que le *Perfect Storm*¹ ne nous frappe – si ce n'est déjà le cas - et que le citoyen ne se rebiffe de manière moins pacifiste. L'on ne pourra plus jamais dire « ce qui n'est pas » ou plutôt l'on ne pourra plus jamais ne pas dire « ce qui est ». L'audit nous est donc précieux. Il appartient à chaque acteur maintenant de prendre ses responsabilités.

De Hoge Raad voor de Justitie brengt op 27 september aanstaande alle beslissingmakers, waaronder het hof van beroep te Brussel, samen. De bedoeling is dat men de bijkomende middelen die men aan het hof van beroep te Brussel kan geven, onderzoekt. Alle leden van het directiecomité zullen aanwezig zijn met een constructieve maar vastberaden instelling.

Ne soyons pas naïf : le budget est limité mais la réunion démontre désormais l'importance de notre juridiction et sa reconnaissance.

De notre côté, l'année judiciaire 2021-2022, révéla être une année particulièrement compliquée.

L'exigence d'un tiers du cadre des magistrats détenant le certificat de la connaissance approfondie de l'autre langue alors qu'il n'existe plus, à l'exception de la 17^{ème} chambre des saisies, de chambre bilingue à la cour, a bloqué la nomination de magistrats pourtant attendus à la cour. Or, le besoin de magistrats, dans toutes les sections de la cour mais particulièrement dans la section civile néerlandophone était criant vu le nombre de retraites qui s'annonçaient et s'annoncent encore. La solution d'interpréter la loi du 5 juin 1935 sur l'emploi des langues en matière judiciaire comme exigeant une connaissance de base de l'autre langue voire l'abrogation de ladite disposition qui ne revêt que peu voire pas d'utilité tant pour le justiciable néerlandophone que francophone du ressort n'est toutefois pas à l'ordre du jour.

2

Si le parquet fédéral fêtera ses 20 ans d'existence en ce mois d'octobre 2022, force est de constater que les autorités compétentes n'ont prévu aucun magistrat à la cour d'appel de Bruxelles pour juger ses dossiers. Cela impacte directement la section correctionnelle francophone, qui voit une vague déferlante de dossiers d'une ampleur jamais égalée la submerger bouleversant les agendas et reportant davantage le traitement des dossiers y fixés de longue date.

Concomitamment, faute d'effectifs nommés et formés en temps et heure, et malgré les alarmes répercutées de longue date, après la chambre des mises en accusation qui fut contrainte de se détripier sans aucun moyen supplémentaire, le premier président, seul dans les conditions légales, est obligé de se dédoubler pour préparer le procès d'assises des attentats de Bruxelles.

Les horaires de travail imposés à tous frisent l'insoutenable.

Dans ce contexte à nouveau inédit, j'ai renforcé le comité de direction dès l'automne dernier. Nous avons réalisé la gageure de la continuité dans le changement : le partage des objectifs, la transmission des méthodes de travail, la prise en compte de l'humain qui est au cœur de

¹ Terme utilisé dans le rapport d'audit du CSJ

ma démarche, la rigueur alors que tout nous fait défaut et que ces manques sont peu propices à la poursuite du travail entamé. L'objectif a été et reste l'homogénéité, le respect du travail effectué par tous, la modernisation et l'efficacité.

Aux côtés de ce comité de direction, notre nouveau greffier en chef a pris son assise et a commencé une refonte en profondeur mais en douceur des processus de travail de nos greffes, greffiers et personnel judiciaire, le tout en symbiose avec les magistrats.

Le secrétariat du premier président s'est mis à la disposition de tous les membres de cette équipe désormais interchangeable même si son dirigeant reste présent et le même.

Qu'il me soit permis de remercier plus que chaleureusement celles et ceux qui m'entourent au quotidien, qui prennent la relève lorsque je suis indisponible dans des conditions difficiles et inconfortables. Les équipes dirigeantes de la cour d'appel travaillent de manière solidaires, cohérentes, avec passion mais réalisme, détermination et souplesse, sont sur tous les fronts sans compter leurs heures, pour vous tous, et, in fine pour le justiciable du ressort de Bruxelles.

Bref, la réforme débutée en 2019 en interne se poursuit. Il s'agit d'un travail de longue haleine. Je me suis par ailleurs engagée à appliquer les recommandations du Conseil supérieur de la Justice à la condition évidente que nous disposions des moyens idoines. Parallèlement, la défense de notre bien-être au travail et la demande d'adaptation de nos moyens se poursuivent sans désespérer.

Je voudrais aussi vous remercier tous, les magistrats, les greffiers, et l'ensemble du personnel judiciaire, vous qui me faites confiance et avez accepté ces adaptations alors que les conditions déplorables de travail et l'épuisement vous inclinaient plus à baisser la garde et renoncer à toute implémentation. Le chemin est long et semé d'embûches mais nous l'empruntons ensemble et ne devons surtout pas rougir du parcours même si rien n'est accompli. La cour d'appel de Bruxelles et ses membres existent désormais non seulement en interne mais aussi et surtout en externe. Nous ne sommes plus ignorés. Soyez tous fiers du métier essentiel que vous exercez pour le fonctionnement de notre Etat.

Ik wil ook graag benadrukken dat het overleg met de procureur-generaal en de magistraten van zijn ambt perfect verloopt. Zonder samenwerking zou het hof van beroep geïsoleerd zijn. Deze démarche voltrekt zich met volledig respect van elkaars onafhankelijkheid.

Enfin, les avocats sont essentiels à la défense de tous, et nous faisons aussi partie de ce tout. Le dialogue est constant, permanent avec les Bâtonniers et leur conseil de l'ordre. Nos portes sont ouvertes. Nous nourrissons le même idéal d'une Justice indépendante et impartiale, capable de fonctionner sans retard excessif.

L'avenir s'annonce plein de promesses malgré une époque de récessions économique, sociale, climatique, énergétique. Gardons nos idéaux et battons-nous pour qu'ils nous survivent.

Ik wens allen een uitstekend begin van het gerechtelijk jaar.

(Mercuriale du Procureur général)

(discours à l'attention des futurs stagiaires-avocats par le Premier président)

De start van het gerechtelijk jaar biedt de gelegenheid de eedaflegging bij te wonen van jonge – en soms minder jonge – gediplomeerden in het recht die de ambitie koesteren om advocaat te worden in de vier balies van ons rechtsgebied. Het biedt mij ook de kans hun op een directe wijze toe te spreken.

Een dossier openen is binnendringen in het leven van doodgewone mannen en vrouwen die door een buitengewoon feit hun dagdagelijkse leven zien overhoop gegooid worden. Zij vertrouwen op een expert ten einde een juridische en duurzame oplossing te vinden voor hun problemen. De advocaat is, zo zegt men het vaak – en ik geloof dit ook oprecht – de eerste rechter van zijn cliënten. Hoe kan die het probleem aanpakken ? Wat gaat die aanraden ? Welke regels zijn van toepassing ? Welke risico's kunnen ze nemen ? Welke strategie aan te bevelen ? Moet er onderhandeld of aangevallen worden ? Wie te verdedigen ? En zo vele andere vragen.

Vous entrez dans un dédale de chemins, dans le labyrinthe, à la recherche du minotaure dont la confrontation rétablira l'équilibre, satisfera vos clients et fera avancer la société. Pour accéder à la maîtrise de Thésée, vous avez besoin d'ingrédients. J'en ai choisi 3 parmi tant d'autres :

- Het eerste ingrediënt is nooit te weigeren te leren van de ervaring van uw gelijken. Zij hebben vaak het kluwen wol vast met de spreekwoordelijke draad van Ariadne. U zal op die manier niet verloren lopen. Het delen van ervaring is niet zomaar een woord. Het gaat er immers om te kunnen terugvallen op een solide bouwwerk of een juist en duidelijk systeem dat reeds bewezen heeft dat het werkt. Het is dus niet nodig te veranderen uit frivoliteit of opportunisme;
- Le deuxième ingrédient gît dans vos fraîches connaissances et votre vivacité. Soyez audacieux sans mépris, fougueux sans précipitation. L'enthousiasme est la beauté de votre jeunesse. Elle est inventivité et augure du progrès humain. Nous vivons une période de grands bouleversements. C'est le moment de relever les défis. La profession d'avocat a toujours répondu présente dans ces périodes charnières ;
- Le troisième ingrédient est la prudence. Elle ne se confond pas avec la peur qui paralyse, ni avec le renoncement qui fige à jamais. La prudence est ce qui reste lorsque la Justice est en haillons. Soyez vigilants. La prudence fait écho au temps, celui dont désormais vous serez la proie. Elle vous incite à la réflexion et au recul.

La prudence évite les échecs du sot téméraire ou du conservateur sans envergure. Elle permet d'avancer vers des terrains fertiles parce qu'elle fixe l'avenir tout en gardant à l'esprit les aléas et embûches du passé.

La Justice souffre et subit des assauts. La Justice d'ici, celle d'ailleurs aussi. Il s'agit d'un sort réservé de manière récurrente à ce pouvoir à travers les siècles. Ouvrez les yeux et soyez prudents. La Justice est le meilleur garde-fou contre toute velléité hégémonique d'un pouvoir sur un autre. La recherche de l'équilibre des pouvoirs permet de répondre au besoin de Justice du citoyen et donc de vos futurs clients.

Pourvu, notamment, de ces trois ingrédients – la transmission de vos pairs, l'audace de la jeunesse et la prudence pour le maintien de ce fragile équilibre entre les pouvoirs d'un Etat démocratique - vous êtes notre avenir et notre espoir.

Relevez les défis, plaidez avec ardeur la construction d'une société en mutation mais sur le socle solide de nos principes démocratiques. Dans l'arène judiciaire, au travers des cas d'espèces, se dessinent souvent les contours du monde de demain.

La profession d'avocat est noble et indispensable à la défense de nos droits chèrement acquis. En prêtant serment vous recevrez ce métier comme un joyau précieux au creux de vos mains.

(prestation de serment des stagiaires-avocats)

(discours de Monsieur le Bâtonnier de l'ordre français du Barreau de Bruxelles)

5

(discours de Monsieur le Bâtonnier de l'ordre néerlandais du Barreau de Bruxelles)